

469 Cour suprême du Canada—Crédit supplémentaire	1,500 00
470 Cour de l'Echiquier — Administration — Crédit supplémentaire	3,000 00

DIVISION DES PÉNITENCIERS

471 Fonctionnement et entretien des pénitenciers, y compris frais d'administration, de construction, d'achats de terrains, d'approvisionnements et de bétail; entretien, libération et transfert des détenus; indemnités aux détenus libérés ayant subi une invalidité permanente pendant leur séjour au pénitencier—Crédit supplémentaire	237,770 00
---	------------

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL

576 Services terrestres—Découlant de la Loi de la Royale gendarmerie à cheval, de l'application des statuts fédéraux généralement, et autres dépenses accessoires—Crédit supplémentaire	16,500 00
577 Pour payer une pension de \$411 par année à Mme Victoria Desjardins, veuve du constable Alphonse Desjardins qui a perdu la vie au devoir, et à compter du 1er avril 1945	411 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsidés devant siéger plus tard aujourd'hui.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

18 décembre 1945.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat mardi, le 18 décembre 1945, à cinq heures de l'après-midi, afin de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

F. L. C. PEREIRA

Assistant-secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa, Ontario.

A l'appel de l'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés;

M. Mackenzie propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.